

Ville de
LATAN

2017



BULLETIN MUNICIPAL



VILLAGES ÉTAPES

FAITES UNE PAUSE D'INTERET GÉNÉRAL !



Place de la République
36150 VATAN

AE
ALLARD EXPERTISES

Diagnostics immobiliers & Valeur vénale
Conseil en rénovation énergétique

Une équipe à votre service

02 54 21 94 49
02 54 03 19 18

5 Place St Christophe • 36150 VATAN
allard-expert@orange.fr

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Stéphanie et David BARBOT

Ouvert du lundi au samedi
de 6 h 30 à 19 h 30
le dimanche de 6 h 30 à 13 h
Fermé le mercredi



Tél. 02 36 32 00 82
54, rue Grande - 36150 VATAN

BAR TABAC
«Le Drakkar»



3, Place de la République
36150 VATAN
Tél. 02 54 49 86 33

MIEL DU BERRY

EXPLOITATION APICOLE DE LA CHALERESSE

MIEL POLLEN
SPÉCIALITÉS DE LA RUCHE



J.C MORIN

Apiculteur Récoltant

La Chaleresse - 36150 VATAN

02 54 49 83 53

Stand de vente Route de Châteauroux

Exposition de tous les modèles de la gamme Citroën



**GARAGE
THIBAUT**

83 et 92 rue Grande (centre ville)
36150 VATAN

02 54 49 75 27



L'assurance
d'une relation
unique.

Gérard BLANCHARD
Agent Général

ASSURANCES
Particuliers
&
Professionnels

6 rue de la Halle - 36150 VATAN

Tél. 02 54 49 78 73

E-mail : vatani@thelem-assurances.fr

Site : www.thelem-assurances.com/vatan - N° Oris 0700468



Jacqueline Morin

5 avenue de la libération
36150 VATAN
02 54 49 78 96

homme . femme . enfant

S O M M A I R E



- 4 > Mot du Maire
- 5 > Vie municipale
- 8 > Action municipale
- 9 > Travaux et réalisations
- 12 > Environnement et développement durable
- 15 > Dossier : la Maison des Services au Public
- 16 > Les Actualités
- 20 > Retour en images...
- 21 > En 2017
- 22 > Etat civil
- 23 > Renseignements pratiques





Nous voilà en route pour 2017 !

Est-il besoin de rappeler le contexte dans lequel se conduit aujourd'hui l'action municipale ? Un contexte marqué sur le plan des moyens par la diminution des ressources des collectivités locales, combinée à un accroissement des charges et missions qui leur sont dévolues au fil des années et des réformes.

Que ces contraintes soient notre force pour remettre en question, qu'elles nous obligent à faire des choix, à optimiser, à être précurseurs. Recherchons, pour l'avenir, les moyens de réduire nos charges par la rénovation énergétique de nos bâtiments, de notre éclairage public et une gestion rationnelle de nos services.

Vous le découvrirez au fil des pages de ce bulletin municipal, l'année 2016 aura été marquée par des remaniements qui résultent du travail d'une équipe municipale enthousiaste qui entreprend !

En 2016, l'équipe municipale a donc souhaité engager une nouvelle organisation de l'administration communale et des services. Il s'agit pour nous de répondre plus efficacement aux besoins de la collectivité et des administrés et de garantir un service public réactif et constant, avec une volonté de professionnalisation des agents et de mutualisation des compétences.

2016 aura été l'année de signature de la charte Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages. Bien sûr, en ces temps de difficultés économiques et sociales, ces préoccupations écologiques peuvent paraître secondaires. Mais la loi nous l'impose et nous devons nous interroger sur ce que nous voulons transmettre aux générations futures.

2016 c'est aussi la vente de deux bâtiments communaux pour permettre l'installation d'un jeune entrepreneur dans l'ancien Garage Ford et le développement des pompes funèbres Cousin dans les bâtiments des services techniques et maison des associations. Des opportunités de soutien à l'activité économique que nous devons saisir ! La municipalité a, dans le même temps, fait l'acquisition des établissements Danetz pour y installer ses services techniques avec un programme de réhabilitation engagé sur trois ans.

2016 c'est encore la signature du marché de réhabilitation de l'ancienne gare en Maison des Services au Public et des associations.

Et puis 2016 a été une année dense dans notre action communautaire. Un projet de territoire abouti, l'engagement des travaux de réfection de la piscine, l'amorce du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Tout au long de cette année écoulée, votre conseil communautaire a aussi consacré de nombreuses heures de travail à la mise en place du nouveau périmètre communautaire qui est à l'oeuvre depuis le 1er janvier 2017. Je remercie toute l'équipe du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Vatan pour le travail mené dans un esprit de concertation pendant ces deux années et demies, espérant que ce nouvel EPCI saura maintenir la qualité d'engagement que mérite notre territoire.

C'est ici pour moi l'occasion d'adresser mes remerciements sincères à l'ensemble du personnel communal qui œuvre toute l'année pour notre commune et plus particulièrement aux services techniques qui ont accompli en 2016 un travail considérable dans un bon esprit d'équipe.

Mes remerciements vont également aux adjoints, aux conseillers communautaires et à l'ensemble des conseillers municipaux qui s'investissent avec sérieux dans l'intérêt de votre commune.

J'adresse enfin mes remerciements chaleureux aux acteurs économiques, entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs ainsi qu'à l'ensemble des associations et leurs nombreux bénévoles qui animent notre commune et contribuent à son rayonnement.

2017 sera donc une année d'élection présidentielle, de changements, petits ou grands, une année où nous aurons à choisir non pas un homme, ni même un parti politique, mais ce que nous voulons être et devenir.

« Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux. » Jacques Brel

Clarisse Pépion

Bilan des commissions municipales

L'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer des commissions municipales destinées à engager un fonctionnement transparent et démocratique dans le cadre de la préparation des délibérations. Ces commissions municipales sont des instances d'étude, elles formulent des propositions et émettent un avis lors de l'examen préparatoire des questions soumises au conseil municipal. En application de l'article L.2121-22 précité, le maire préside ces commissions et désigne un vice-président qui peut les convoquer et les présider en cas d'absence du maire.

Dans le cadre d'une nouvelle organisation des services et des instances de réflexion, le conseil municipal a redéfini ses commissions municipales.

Budget, finances, gestion administrative, sécurité et prévention

Vice-président : Etienne Huido

Alain Gomet, Magali Boursier, Jocelyne Jeudon, Thierry Rioult, Marie-Pierre Debeuret, Philippe Puard, Marie-Agnès Ponroy, Jean-Michel Chabenat, Bernard Demaret

Démocratie locale, culture, patrimoine, communication, promotion de la ville et vie économique

Vice-présidente : Clarisse Pépion

Etienne Huido, Thierry Rioult, Brigitte Sebgo, Catherine Patrigeon, Christine Paulmier, Cécile Maillet, Bernard Demaret

Aménagement durable du territoire, urbanisme, travaux et énergie

Vice-Président : Alain Gomet

Etienne Huido, Jocelyne Jeudon, Thierry Rioult, Philippe Puard, Eric Aubard, Marie-Agnès Ponroy, Didier Perrichon, Bernard Demaret

Solidarité, économie sociale et solidaire et aide d'urgence

Vice-présidente : Jocelyne Jeudon

Alain Gomet, Catherine Patrigeon, Christine Paulmier, Marie-Pierre Debeuret, Brigitte Sebgo, Marie-Agnès Ponroy, Cécile Maillet, Bernard Demaret

Jeunesse, sport, promotion et animations de la ville

Vice-présidente : Magali Boursier

Alain Gomet, Laurent Robert, Eric Aubard, Brigitte Sebgo, Christine Paulmier, Yannick Rolleau, Didier Perrichon, Bernard Demaret

Pour l'année 2016, 32 réunions de travail des commissions ont été réalisées (environ 75 heures) et 11 réunions du conseil municipal (environ 35 heures). Ce début de mandature a permis au conseil municipal de faire un état des lieux de la collectivité ; ses organisations, ses atouts, ses lacunes et ses besoins. Après l'inventaire et l'évaluation, le conseil municipal a défini ses grandes orientations et fixé les priorités qui ont été le fondement des réflexions des différentes commissions pour instaurer une nouvelle dynamique et mettre en place un plan pluriannuel de fonctionnement et d'investissement.

Suite à l'absence de Monsieur Massereau pour raison de maladie, l'une de nos priorités a été la réorganisation de la Direction Générale des Services. Constituée du Directeur Général, Monsieur Brachet et des deux directeurs adjoints, Madame Leray pour les services administratifs et Monsieur Rolandeau pour le CTM, l'équipe de direction encadre, coordonne et anime l'ensemble des services municipaux. Véritable interface entre l'équipe élue et l'administration communale, la Direction Générale des Services suit l'ensemble des dossiers gérés par la commune et garantit le bon fonctionnement des services. Collaborateur principal du Maire, le Directeur Général des Services est le chef hiérarchique de l'ensemble du personnel et reste sous l'autorité du Maire.

La gestion des ressources humaines présentant des lacunes, plusieurs actions ont été menées afin de régulariser la situation de certains agents en matière de rémunération, de gestion des congés et de professionnalisation. La révision du régime indemnitaire pour corriger les disparités existantes constatées entre les agents a été l'une de nos priorités. Sa mise en place se traduit par une évaluation plus régulière des agents sur la base de critères portant notamment sur l'atteinte d'objectifs, leur implication et leur performance générale. Une meilleure gestion des congés a été mise en place afin de garantir un suivi plus approprié et une meilleure visibilité pour assurer le maintien d'un service minimum. Enfin, la collectivité consacrera un budget spécifique à la formation des agents. La réorganisation de l'ensemble des services municipaux s'est faite avec la volonté de remettre en œuvre les travaux en régie et de valoriser les compétences et les moyens du centre technique municipal.

L'action commune des élus et des services municipaux se définit bien sûr autour et avec pour fil conducteur la rigueur budgétaire.

Comme vous le savez, nous devons faire face, comme toutes les communes, à une forte baisse des dotations de l'Etat.

Dotation Global de Fonctionnement

2014	2015	2016
556 764 €	535 064 €	493 867 €

La gestion du budget communal s'articule donc autour de deux objectifs ; maintenir et améliorer les infrastructures et le cadre de vie en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations et garder nos finances saines en accentuant nos efforts d'économie sur les dépenses de fonctionnement.

Si le principal souci de l'équipe municipale est d'assurer le maintien de l'équilibre financier de la commune, cela ne doit pas nous priver de continuer les évolutions indispensables pour notre ville.

Le budget 2016 traduit cette ambition en engageant des investissements.

Le budget général de la collectivité s'équilibre à hauteur de 2 074 860 € en fonctionnement et 1 882 675 € en investissement. En 2016, la commune a sollicité un emprunt de 600 000 € à 0,92% sur 10 ans pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ancienne gare en Maison des Services au Public dont le marché a été signé le 15 décembre dernier. Le coût total de la réhabilitation s'élève à 662 281, 56 € avec un taux de subvention Etat et Région de plus de 60%.

Le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

Toutefois, nous vous rappelons que, si la commune n'augmente pas vos impôts et taxes, l'Etat augmente chaque année les bases de calcul de votre impôt.

PERMANENCES DES ÉLUS 2017
MERCREDI 18 JANVIER • SAMEDI 18 FÉVRIER • MERCREDI 15 MARS
SAMEDI 15 AVRIL • MERCREDI 17 MAI • SAMEDI 17 JUIN

Commission Jeunesse

En partenariat avec le collège Ferdinand de Lesseps, la municipalité a sollicité les élèves vatanais de la 6ème à la 3ème pour être candidat au Conseil Municipal Junior. Faute de 19 candidatures pour élire un conseil au complet, nous avons proposé aux candidats de constituer une commission jeunesse.

Tom, Mathilde, Chloé, Maëlle, Eléane, Anaëlle, Margot, Hipollène et Louis sont les nouveaux représentants de la jeunesse avec déjà des projets plein la tête !

« Si tu as des idées à défendre, si tu souhaites t'impliquer dans la vie de la collectivité, proposer et réaliser des actions utiles pour tous, alors n'hésites pas à les rejoindre ! »



SARL PERROT
Artisan Peintre
 Ravalement - Peinture int./ext.
 Papier Peint - Revêtement de sol - Vitrierie
 02 54 49 96 37 / 06 63 51 49 94
 51, avenue de la Sentinelle - 36150 VATAN
 email : mickael.perrot0@orange.fr

EURL BRÉART Didier
Menuiserie
Ebenisterie
 Cuisines sur Mesure
 Travaux Menuiserie Bois Alu PVC (Portails...)
 Restauration de Meubles
 Vitrés Rouleurs Électriques & SOLAIRES
 eurlbreart@sfr.fr
 ZI Les Noyers - 36150 VATAN
 RGE Artisan
 Tél : 02 54 49 70 11
 Port : 06 30 05 19 71
 Siret : 484 758 719 00013

Capi FRANCE
 «Contactez-moi vite pour une étude personnalisée de votre projet immobilier !»
 (vente ou achat maison, appartement, locaux commerciaux, ...)
 Votre conseiller immobilier
 CAPIFRANCE COMMERCE
Bernard DEMARET
 06 78 12 64 69
 www.capifrance.fr
 Agent commercial
 RSAC : 326 321 106 AC

N° Agrément : E1003601920
Vatan AUTO-ECOLE
PERMIS B **CONDUITE ACCOMPAGNEE**
 18, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 36150 VATAN
 TÉL. 02.54.21.75.86 • PORT. 06.41.61.74.34

Pompes Funèbres Cousin
 Organisation et démarches administratives
 Contrats obsèques
 Transports toutes distances
 Caveaux - Monuments funéraires
 Tél. 02 54 21 96 15
 Permanence 7j/7 8h-19h

AUTOVISION
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Z.I. Les Noyers
36 150 VATAN
 du Mardi au Vendredi de 9h à 18h
 Samedi de 8h à 12h
Tél : 02 54 49 73 19

BigMat
 Matériaux et conseils pour vivre mieux
Chenot Matériaux
 Route d'Issoudun - 18310 GRAÇAY
 Tél. 02 48 51 41 52
 Fax 02 48 51 41 54
 SARL au capital de 50 000 €

Transaxia Vatan
 www.transaxia-vatan.fr
 1 rue Saint Laurian - 36150 VATAN
 Tél. 02 14 00 05 90
 vatan@transaxia.fr
 Nouveauté : Estimation gratuite de votre bien

Un nouveau centre technique municipal

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal réfléchit à une harmonisation de ses services techniques municipaux. Une réflexion qui porte notamment sur la fonctionnalité du service, à savoir un meilleur espace de travail pour les agents mais aussi un regroupement en un unique Centre Technique Municipal de l'ensemble des matériels et des ateliers.

C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a étudié diverses possibilités pouvant accueillir, sur un même site, l'ensemble des services techniques. Le 21 juillet 2016, les élus ont donc délibéré sur l'acquisition du bâtiment situé 42 avenue de la Libération, anciennement Entreprise Danetz. Un choix défini par la fonctionnalité du bâtiment mais aussi de sa localisation à proximité du centre ville. Notre but est de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement du Centre Technique Municipal et de répondre ainsi aux attentes de la municipalité et des agents des services techniques. Un bâtiment qui regroupera dans un même lieu les services bâtiments, espaces verts, voirie, mais aussi entretien ménager. Des surfaces couvertes et découvertes qui offrent des possibilités de magasins d'outillage, d'espaces d'ateliers, de stockage et de

garage pour l'ensemble des matériels et véhicules. Le bâtiment a été acquit pour la somme de 90 000€, sous forme de location-vente sur trois ans.

Ce projet de déménagement des services techniques a été encouragé par l'opportunité de vente de l'actuel centre technique. Nous avons été sollicités il y a quelques mois par l'entreprise Cousin, à la recherche d'un bâtiment suffisamment spacieux pour y développer une chambre funéraire. Le bâtiment situé Clos Monnet correspondant aux attentes des pompes funèbres Cousin pour leur projet de développement, le conseil municipal a délibéré le 16 juin 2016 pour un prix de vente de l'ensemble immobilier à 135 000€.

Dans le même temps, un jeune entrepreneur du territoire à la recherche de locaux pour y installer son activité économique, a fait une offre d'achat pour le dépôt communal situé 5 rue Grande (ancien garage Ford). Le conseil municipal a délibéré favorablement le 15 septembre 2016 pour une vente de l'ensemble immobilier à 30 000€.

Enfin, le dépôt communal situé impasse du Tripot a été proposé à la location à une société privée à la recherche d'un garage de stockage d'archives. Le conseil municipal a délibéré le 16 juin 2016 pour une location mensuelle pour une durée de 30 ans.

Comme vous pouvez le constater, le conseil municipal ne s'est pas contenté de satisfaire une volonté d'harmonisation du centre technique. Ce projet de déménagement des services techniques s'est construit dans la volonté de répondre à des opportunités de développement économique et dans l'exigence de ne pas accumuler des bâtiments communaux à l'abandon.



Les nouveaux locaux des services techniques sont en cours d'aménagement

Soutien à notre Label Village Etape

Suite à la fermeture de la pizzeria L'Aventura, la municipalité a été sollicitée par un repreneur de l'activité, à la recherche d'un local commercial à louer. Le conseil municipal, souhaitant maintenir le commerce de proximité et promouvoir le

développement du Village Etape, a décidé, à l'unanimité, le 19 mai 2016, d'acquérir ce bien immobilier d'une surface de 140 m² pour la somme de 30 000€ et de procéder à une location pour la reprise de l'activité.

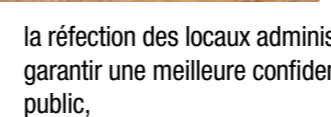
Travaux réalisés en régie par les agents du centre technique municipal (C.T.M.)

La volonté de l'équipe municipale est de professionnaliser les agents des services techniques municipaux. Cette nouvelle organisation n'a pu être mise en place que par le recrutement d'un Directeur des Services Techniques sur des compétences techniques, de management, de gestion administrative et financière. L'un des objectifs fixés au Directeur des Services Techniques par les élus est de valoriser les agents du CTM en remettant certaines missions en régie. L'année 2016 a donc été une année où les personnels techniques se sont investis dans la réalisation de ces travaux, également source d'économies.

Les travaux réalisés en régie :



1. L'aménagement de l'aire de services camping-car derrière la salle polyvalente,



2. L'aménagement et la réfection des locaux administratifs de la Mairie pour garantir une meilleure confidentialité dans l'accueil du public,



3. Des travaux de réfection des tribunes du stade, entièrement repeintes aux couleurs du Sporting Club Vatais,

4. Différents travaux dans le cimetière :

- 1^{ère} tranche de réfection du mur du cimetière
- 1^{ère} tranche d'aménagement des points d'eau et des déposes de déchets



5. Réfection de l'ensemble du mobilier urbain en peinture couleur Ral 3004,

6. Réfection d'une partie des ouvrages d'art en peinture,

7. Réalisation de travaux de voirie Points à Temps,

8. Différents petits travaux ponctuels de VRD (voirie et réseaux divers) par la pose de bordures, réalisation d'avaloirs et de travaux sur le réseau pluvial.

Sans compter tous les travaux courants d'entretien des espaces verts et naturels, le fleurissement d'été et d'autonome, l'entretien des bâtiments communaux, le montage et démontage du matériel pour les associations vatais...

Ces projets sont financés par les fonds propres de la commune sur le budget de fonctionnement (article 60632).

Remercions toute l'équipe des espaces verts qui nous a permis d'obtenir une feuille d'or dans le cadre du concours des villes et villages fleuris du Conseil Départemental.

Pourquoi les agents du Centre Technique Municipal ont de nouveaux Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) ?

La collectivité a fait le choix d'équiper l'ensemble des agents du centre technique municipal de nouveaux vêtements de travail. En effet, la commune avait l'obligation d'équiper les agents de vêtements réglementaires répondant à la norme EN 471 du fait de la réalisation de travaux en milieu routier. Chaque agent est désormais équipé d'un paquetage de vêtements de travail répondant aux normes de protection individuelle et collective et assortis du logo de Vatan.



Réalisations 2016 par des entreprises en délégation de Service Public

- Extension de l'éclairage public chemin des Islons
- Réhabilitation de l'ancienne gare en Maison des Services Au Public
- Réhabilitation et aménagement de voirie : enfouissement des réseaux, réfection des canalisations d'eau, mise en place d'un éclairage public plus économique à led, réfection de chaussée et mise en place du sens de circulation en concertation avec les habitants concernés :
 - Rue de Barzelles, rue du Four
 - Place Florimond Dupuy, place du Général Leclerc



Place Florimond Dupuy



Place du Général Leclerc



- Travaux de réhabilitation du Club House du Sporting Club Vatanais : nouvelle couverture isolante
- Travaux sur les chemins ruraux et sur la voirie communale : réalisation d'un renforcement de chaussée et pose d'un enduit émulsion bicouche :
 - Chemin des Coquelicots
 - Chemin de la Fontaine du Parc

Club House



- Installation d'une estrade à l'Eglise Saint Laurian



L'ESAT ADPEP 36 contribue à l'entretien de l'espace public de la commune depuis 25 ans

L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) ADPEP 36 emploie 98 travailleurs handicapés sur 4 antennes : Issoudun, Levroux, Valençay et La Châtre. Notre établissement développe essentiellement des activités d'entretien d'espaces verts auprès des municipalités, des entreprises et des particuliers mais aussi une production horticole à Levroux et de la sous-traitance industrielle à Issoudun. La mission de l'ESAT est de permettre à des personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle adaptée et, pour certains, d'accéder ensuite au milieu ordinaire de travail. Ce sont principalement les équipes de l'antenne d'Issoudun qui interviennent chaque semaine dans la commune de Vatan pour entretenir les espaces verts depuis 1989. Nous collaborons étroitement avec les services municipaux et les moniteurs d'atelier chargés de l'encadrement des équipes sont soucieux de proposer des prestations de qualité. Une nouveauté en 2016, puisqu'une équipe de l'antenne de Levroux a effectué l'égavage des platanes de la place de la République.

Pour nous contacter :
 ESAT ADPEP 36 antenne Issoudun
 10 Chemin des Barres d'Or 36100 ISSOUDUN
 Tél : 02 54 03 18 95



Valérie et son équipe... toujours motivés !!



Maîtrise d'oeuvre et études
 Routes / Voirie Réseaux Divers
 Assainissement
 Adduction d'Eau Potable

Bureau d'Etudes DB
 102 Avenue d'Occitanie - 36250 SAINT MAUR
 Tél : 02 54 25 25 15 - Fax : 02 54 25 25 19 - info@db-etudes.fr
 SARL au capital de 7500 € - RCS Châteauroux 511 669 095 - APE 7112B



CENTRE OUEST
Toute une banque pour vous

23 avenue de la Libération 36150 VATAN
 marcel.perrin@ca-centreouest.fr

Maison B. DEMARET

Dépôt route de Châteauroux
36150 VATAN
Tél. 02 54 49 85 89
 espacver@orange.fr

JARDIN BRICOLAGE MATÉRIAUX

La Ferme • La Maison • Le Jardin
Spécialiste Fournitures • Espaces Verts • Horticulture



« De l'herbe devant chez soi... »

La commune de Vatan prend conscience des enjeux environnementaux et s'engage dans une démarche plus respectueuse de la nature en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires.

Produits phytosanitaires, pesticides... produits utilisés contre les herbes indésirables ! Autrement dit, produits qui tuent une ou plusieurs formes de vie. Par conséquent, son utilisation n'est pas sans risque et peut entraîner une dégradation de la qualité de l'eau, des effets néfastes sur la faune et la flore ainsi que pour la santé humaine.

Comme nous, plusieurs communes du département se sont engagées dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'espace public. Ce changement est accentué par le renforcement de la réglementation qui interdit tout traitement chimique à proximité de l'eau ; rappelons qu'il est notamment interdit de traiter directement dans les fossés et les zones humides, à moins de 1 mètre des avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts, à moins de 5 mètres des rivières et plans d'eau. La loi Labbé, du 8 février 2014, prévoit l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités locales et les établissements publics à compter du 1er janvier 2017 et l'interdiction de leur commercialisation et utilisation à usage non professionnel au 1er janvier 2019.

N'ayons pas le réflexe de stocker, changeons dès maintenant nos habitudes !

La commune de Vatan a donc fait le choix de signer la charte Objectif Zéro Pesticide le 8 juillet 2016 en partenariat avec Le Syndicat Mixte du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne, la CPIE Brenne-Berry et Indre Nature, ce qui nous permettra de bénéficier d'un accompagnement et de financement.



La réduction des produits phytosanitaires sur l'espace communal doit s'accompagner d'une réflexion globale d'entretien et d'aménagement des espaces publics. Cela implique également une modification de nos habitudes ; anticiper avant chaque projet d'aménagement l'entretien futur, avoir recours à différentes techniques alternatives pour empêcher les herbes de repousser, mettre en place une gestion différenciée des espaces verts qui consiste à identifier des zones très « soignées » et des zones plus « naturelles ». Cela doit aussi s'accompagner d'une meilleure acceptation de la végétation spontanée sur l'espace public de la part des élus, des agents et des habitants.

Cette démarche prend du temps et les herbes repoussent vite, alors ne souffrez pas d'impatience, acceptez le changement !

« Eclairer juste, c'est aussi consommer moins »

Le saviez-vous ? L'éclairage public constitue en moyenne, pour les communes, 23% de la facture globale d'énergie et 38% de la facture d'électricité.

La consommation d'énergie par point lumineux est directement liée au temps d'éclairage et à la vétusté du matériel. La plupart des systèmes d'éclairage actuels envoient une partie de leur lumière vers le ciel au lieu d'être orientés vers le sol, mais la surpuissance des installations et une utilisation mal adaptée sont également en cause.

Pour parvenir à un éclairage optimisé, il faut donc prévoir une modernisation des installations et une baisse du niveau d'éclairage. Il faut avant tout connaître l'état de notre éclairage public. C'est pourquoi nous avons commandé un audit de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Indre avec pour finalité de :

- Mettre en évidence les défauts de sécurité des usagers
- Définir les sources potentielles d'économie de fonctionnement
- Proposer des solutions limitant les nuisances lumineuses.

Cette analyse nous a permis de parvenir à une connaissance quantitative, qualitative, technique et économique précise du parc actuel. L'éclairage public constitue un axe majeur de l'aménagement du territoire et la modernisation de ses installations répond à une nécessité environnementale, esthétique et qualitative, et économique.

Le parc d'éclairage public de notre commune est de 592 points lumineux, dont 71% sont vétustes et 27 armoires de commande dont 6 nécessitent un remplacement et 64% une mise en sécurité. L'ensemble des données recueillies et analysées montrent qu'une grande partie du parc est vieillissante et possède des performances photométriques dépassées. Notre éclairage public nécessite donc la mise en place d'un programme de rénovation !

Nouvel éclairage public à led rue de Barzelles



Nous vous rappelons que le dépôt des ordures ménagères, dans les sacs prévus à cet effet, est autorisé au plus tôt la veille au soir du jour de collecte et dans l'idéal le matin même. Outre des raisons esthétiques et des soucis de propreté et de salubrité urbaine, les poubelles sur les trottoirs posent aussi un problème d'accessibilité et de sécurité.

Aux Mimosas du Berry
 Fleuriste
 VILMORIN FLEURS CADEAUX GRAINES
 MAISON DEMARET
 87, rue Grande - 36150 VATAN ☎ 02 54 49 91 36

citeos **SDEL BERRY**
 www.citeos.com
 Réseaux d'énergies et de communication
 Eclairage Public - Illuminations Festives
 Mise en valeur de monuments
 Vidéo de protection Urbaine
 Bornes de recharge pour véhicules électriques
 Equipements urbains dynamiques
ZI Les Noyers - 36150 VATAN
Tél. 02 54 03 45 60 - Fax. 02 54 49 70 13

J2DAO Plans
 Etudes VRD
Permis de construire
 Permis d'aménager
 Relevé topographique
 Détection de réseaux
Maîtrise d'œuvre
 Venez voir nos réalisations sur
 www.j2dao.com et sur

Bureau d'Etudes Techniques J2DAO
DELORME Jérôme
 7, Rue Louis Bouffault - 18310 GRACAY
 Tél : 02 48 52 06 96 - contact@j2dao.com

CHEZ CHOUCHOU
 BAR BRASSERIE
 Chez Chouchou
 Fermé le dimanche
 Tel: 02 54 49 76 35
 8 PLACE DE LA REPUBLIQUE - 36150 VATAN

Domus Immobilier
DOMUS IMMOBILIER
 Thierry METIVIER est à votre disposition pour :
ACHETER / VENDRE ou LOUER
 15, place de la République • VATAN • 02 54 49 80 82
 www.agencedomus.com

LAURENT JACQUET
ARTISAN PEINTRE
 Peinture
 Vitrerie
 Revêtement sols et murs
 Ravalement
 Plâtrerie
 Isolation
 34, rue des maisons de ville
 36150 SAINT-FLORENTIN
Tél. / Fax. 02.54.49.39.25

N° Siret : 49225420500013
 Pour tous vos dépannages et installations...
Christophe Lorillard
 Electricité Générale • Chauffage Électrique
 Electroménager Vente • Installation • Dépannage
 6, rue Victor Hugo 36150 St Florentin
 Tél. 02.54.49.86.79 ■ Port : 06.64.93.89.04

Salon de Coiffure
Couleur Nature
 82 rue Grande
 36150 VATAN
 Tél: 02 54 49 74 04



DOSSIER : LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Notre ancienne gare prend un nouveau départ !

Après plusieurs mois de travaux de rénovation et de transformation, ce patrimoine de la commune de Vatan va devenir la Maison des Services au Public et des Associations. Considérant que l'accessibilité des services au public est l'un des principaux enjeux en matière d'égalité des territoires, ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès pour tous aux services essentiels et de poursuivre le développement d'espaces mutualisés.

Céline Albrand, que vous êtes nombreux à connaître, sera votre agent d'accueil en charge de l'animation de la Maison des Services au Public et des Associations. L'aménagement prévoit un espace d'accueil et d'animation avec équipements informatiques à disposition du public, plusieurs bureaux à disposition des permanences des opérateurs, des bureaux destinés aux associations et une salle de conférence.

Mais qu'est-ce qu'une Maison des Services au Public ?

La Maison des Services au Public est un espace d'accueil qui délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, la Maison des Services au Public articule présence humaine et outils numériques.

Une gamme élargie de services en un lieu unique !

L'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. La Maison des Services au Public offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches : aides et prestations sociales, emploi et insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, vie associative...

L'agent d'accueil et d'animation, formé par les opérateurs partenaires, délivre un premier niveau d'information et d'accompagnement :

- Accueil, information et orientation
- Aide à l'utilisation des services en ligne
- Aide aux démarches administratives
- Mise en relation avec les partenaires



Avant



Après



Des gestes qui sauvent...

C'est quand on est confronté à la réalité qu'on regrette de ne pas savoir !

Pour permettre à chacun d'avoir des notions de base, les sapeurs-pompiers ont organisé, en octobre 2016, une journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent : position latérale de sécurité, point de compression, massage cardiaque et utilisation d'un défibrillateur.

Une quarantaine de personnes ont participé à des exercices, notamment sur l'utilisation d'un

défibrillateur. Sur le territoire de la commune, 5 défibrillateurs sont installés :

- Piscine intercommunale : Impasse du Tripot
- Ecole La Poterne (en alternance avec la piscine) : Place Pillain
- Gymnase intercommunal : Rue Ferdinand de Lesseps
- Salle polyvalente Roger Stoësel : Rue Ferdinand de Lesseps

- Stade municipal Léon Favereau : Rue de la Caignauderie

- Ehpad : Rue Jean Levasseur

Ces défibrillateurs n'étant pas accessibles en dehors des heures d'ouverture des locaux, la municipalité mène actuellement une réflexion pour en déplacer/ installer un dans un lieu plus accessible.



La déchetterie de Vatan fait peau neuve

Les travaux entrepris par le SICTOM, débutés en 2016, devraient se terminer en février 2017. Un contrôle d'accès sera mis en place sous forme de badges.

La nouvelle déchetterie sera équipée de 9 quais : 2 pour les déchets verts, 2 pour le tout-venant, 1 pour la ferraille, 1 pour le bois, 1 pour les cartons, 1 pour le mobilier et 1 pour les gravats.

Les horaires restent inchangés, la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et fermée le jeudi.



Des pigeons et des chats

Les pigeons et les chats sont des hôtes à part entière de nos villes, mais leurs populations denses et sédentarisées posent parfois des problèmes !

Afin de garantir une harmonie entre l'homme et l'animal en ville, et en application du Règlement Sanitaire Départemental, la ville de Vatan mène simultanément deux types d'action : la prévention et la sensibilisation des habitants et la régulation des populations animales.

La réglementation

- Il est formellement interdit d'attirer des animaux notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage (Art.26 du Règlement Sanitaire Départemental)

- Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou d'autres formes de nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants (Art.120 du Règlement Sanitaire Départemental)

Les nuisances

- Une trop forte concentration de pigeons et/ou de chats errants peut entraîner le développement de

parasites et rendre possible la transmission de maladies à l'homme.

- Les déjections participent à la dégradation des espaces publics.

La régulation

La municipalité a donc décidé de mettre en place des actions de régulation avec deux types de mesures :

- Un partenariat a été mis en place avec la société de chasse de Vatan concernant la régulation des pigeons. Un arrêté a été pris le 17 septembre 2016, qui prévoit des battues régulières à proximité du cimetière. Les battues sont dirigées par Monsieur François Baudet, président de la Société Communale de Chasse de Vatan, qui ramassera et comptabilisera les pigeons abattus.

- Une convention de stérilisation des chats errants a été signée avec la SPA de l'Indre le 11 octobre 2016. Après stérilisation et identification, les chats sont replacés dans leur milieu naturel. Le coût de la stérilisation est pris en charge par la SPA, la municipalité se charge de la capture des animaux.

Dates pour retirer les sacs poubelles

02 - 03 - 04 et 06 - 07 - 08 mars 2017 en mairie

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer,
merci de contacter le secrétariat de la mairie au 02 54 49 76 31

2016 EN QUELQUES CHIFFRES

- 3245 campeurs accueillis au camping municipal
- 3300 chocolats distribués pour la Chasse aux œufs de Pâques
- 166 colis de Noël distribués à nos aînés
- 51 enfants inscrits aux activités sportives municipales
- 60 litres de peinture bleue et 90 litres de blanche utilisés pour la réfection du stade
- 30 litres de peinture rouge utilisés pour la 1ère partie de réfection du mobilier urbain, ouvrage d'art et candélabres

Coup de main et coup de cœur !

Idrissa Touré est né en Mauritanie. Arrivé en France, il a été encadré par le foyer France Terre d'Asile de Créteil et est désormais installé à Vatan.

Et c'est une belle récompense pour Idrissa, mais aussi pour son maître d'apprentissage, Pierre Gruau de l'entreprise Gruau Espaces Verts, et pour tous ceux qui l'ont accompagné, d'avoir été nommé « coup de cœur de l'année » par la Société des membres de la Légion d'honneur de l'Indre, le conseil régional, la caisse régionale du Crédit agricole et Enedis (ex-ErDF) qui récompensent chaque année les meilleurs apprentis formés dans les différents CFA de l'Indre.

Bravo Idrissa !

Un Office du Tourisme à Vatan...

La loi Notre, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, prévoit le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités au 1er janvier 2017. La compétence, ainsi baptisée « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme », devient une compétence obligatoire des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Une commission de travail en charge de la mise en place de cette nouvelle compétence, réunissant des élus de l'ensemble du nouveau périmètre communautaire et en association avec les membres de l'association gestionnaire de l'office de tourisme de Vatan, a été mise en place avec la volonté de préparer ce transfert dans les meilleures conditions.



La commission s'est accordée sur la nécessité du maintien de l'Office de Tourisme de Vatan, seul existant sur l'ensemble du nouveau périmètre communautaire et structure indispensable pour la labellisation Village Etape et sur le maintien d'une gestion associative avec modification des statuts qui prévoit d'intégrer une gouvernance de trois collèges intégrant des représentants de la société civile, des élus et des professionnels du tourisme au conseil d'administration.

Une restructuration, un nouveau territoire touristique à découvrir et partager, un transfert pour un nouvel élan !

BerryBuro
BuroTyp
KEOPS

INFORMATIQUE REPROGRAPHIE
PAPETERIE MOBILIER

49, route de Bourges 02 54 03 32 32
36100 Issoudun www.berry-buro.fr

HOTEL DE FRANCE
Chez David et Betty

SARL DBT - 16 Place de la République
Brasserie-Restaurant-Evenements - 36150 VATAN
hoteldefrance@hotel-vatan.com - 02.54.49.74.11

www.hotel-vatan.com

LEKMA

Réparation / conception
Fabrication / Modification

Travail sur
Acier, Inox,
Aluminium

17 Avenue du stade
36150
Vatan

Tel : 06 21 39 88 00
Mail : lekma@orange.fr

Garage du Centre
Ets DEMAY Christian

02 54 21 78 44

Mécanique Carrosserie Pneus Climatisation
Voitures Neuves et Occasions

ZI - Les Noyers - Av. de Paris
36150 VATAN Fax: 02 54 21 92 28

E-mail: garageducentre36@orange.fr

ENTRETIEN PARCS & JARDINS

Tonte • Taille
Elagage • Débroussaillage

Multi-services
Petits travaux d'entretien
et réparation

13, rue de la Caignaudière
36150 VATAN

Grangetas Services

Tel. 02.54.49.41.85
Port. 06.62.50.97.09

christiangrangetas@orange.fr

www.multi-couture.com
marie-dubois36@orange.fr

Multi Couture
Charlotte Dubois

Fabrication, vente d'articles pour veneur
et sonneur (treillis, gilet, culotte et vêtements sur mesure)

33, avenue de la Sentinelle 36150 VATAN
Tél : 02.54.49.78.42 - Port : 06.82.32.78.08

QUELQUES FESTIVITÉS 2017

Dimanche 19 mars : Concert d'AMAPOLA à l'Eglise Saint-Laurian

Samedi 22 avril : Brocante et Foire de Printemps

Samedi 22 et dimanche 23 avril : Fête foraine

Jeu de 27 juillet : Arrivé à Vatan de la 12^{ème} étape du 29^{ème} Tour de France en Courant

Vendredi 28 juillet : Départ de la 13^{ème} étape du 29^{ème} Tour de France en Courant

Samedi 9 et dimanche 10 septembre : Fête des lentilles vertes du Berry

Samedi 23 et dimanche 24 septembre : Fête foraine

Dimanche 24 septembre : Brocante et Foire d'Automne

LE PROGRAMME COMPLET EST DISPONIBLE À L'OFFICE DE TOURISME

Ets. J. MOREAU

9-12-rue Ferdinand de Lesseps
36150 VATAN

RGE
QUALIBAT

MENUISERIE
Bois-PVC-Alu
jacky-moreau2@wanadoo.fr
0254497514

La Fontaine au Pèlerin
36150 VATAN

02.54.49.47.89
garapintraiteur@orange.fr

GARAPIN
CHARCUTIER - TRAITEUR

Spécialités : pâté berrichon, andouille à la ficelle, boudin noir ...

Labellisation du Musée de l'Équipement « Maisons des Illustres »



Festival de la Voix



Marché de Noël



Fête de la Science



Festivités du 14 juillet



Fête des lentilles vertes du Berry



Repas des aînés



Répétition Festival En Pratique



Séjour à Eguzon

1967... 2017, les Majorettes fêtent leur 50 ans

Les 16 et 17 juillet prochains seront célébrés les 50 ans du Club des Minirettes et Majorettes de Vatan. Cet anniversaire sera fêté humblement, le but étant de rassembler toutes ces générations qui nous ont toujours soutenues et qui nous soutiennent encore. Cette institution associative vatanaise a été créée en 1967 par un petit groupe de passionnées.

Les années 70 et 80 sont témoins des heures de gloire du Club avec des effectifs nombreux et la construction d'une réputation régionale.

Les années 90 et 2000 sont plus compliquées. Les jeunes filles se font plus rares, les piliers vieillissent mais le travail est toujours appliqué et les défilés des « majos » sont attendus avec toujours autant d'intérêt par le public vatanais et départemental.

Aujourd'hui, les représentations sont en sommeil à cause d'un trop faible effectif. Le Club n'en reste pas moins

très actif et très investi dans la vie associative de Vatan. Sa soirée dansante, sa randonnée pédestre et son concours de pétanque rencontrent toujours de vifs succès grâce à l'implication constante de ses bénévoles et de son fidèle public (randonnée le 1er mai et concours de pétanque le 16 juin).

Chers Vatanais, rendez-vous cet été pour des festivités inédites :

- samedi 16 juillet : animations en ville par une banda suivies d'une soirée dansante avec paëlla géante
- dimanche 17 juillet : animations en ville par l'UMV et le réveil Vellois, défilé des majorettes, chanteuse et fête champêtre dans le parc derrière la salle des fêtes.

Mesdemoiselles, n'hésitez pas à rejoindre les rangs des majorettes afin de faire revivre cette troupe qui fait souffler un esprit de fête et de fierté sur Vatan depuis 50 ans.



1997... 2017, RGA fête ses 20 ans

L'association est née en 1997 sous l'égide de trois hommes, Max Gouvernel, André Guignard et Daniel Moulin : appelée Association Romain Guignard « Groupe découverte » jusqu'en 2001 puis Romain Guignard Association. Sa compétence s'étend sur les 14 communes de l'ancien canton. Son but est la découverte et la protection du patrimoine. Des écrits de 15 auteurs ont vu le jour dont des ouvrages sur l'histoire locale.

A son actif, de grandes animations telles que « La Résistance à l'Honneur », « Apothéose » ou encore le bicentenaire de la naissance de Ferdinand de Lesseps (une fresque de 18m à la Chesnaye y raconte son histoire). Le thème de la grande guerre a été abordé avec une exposition de 1000m². La dernière animation fut « Les peintres illustrent la Poterne ».

Les archives découvertes à l'hospice ont permis à Alette Moulin et Monique Sicault d'éditer « De l'Hôtel Dieu à l'Hospice Civil ». Martine Arnault édite en 2015 « Archéologie de la Vigne et du Vin », à suivre un nouvel ouvrage « La Poterne de Vatan ». Monique Sicault travaille actuellement sur un ouvrage qui s'intitulera « Le Pays de Vatan de 1850 à 1950 ».

À venir également une nouvelle vidéo « Le Canton vu du ciel » de Patrick Killies.

Rendons hommage à nos illustres parrains, Romain Guignard, Solange et Gérard Le Duc.

Romain Guignard Association fêtera ses 20 ans les 30 septembre et 1er octobre 2017.



Ils sont arrivés

MARTIN Elyna	BAUDET Eléna
QUEVAL Louna	GABOURY LEMIRE Elsa
THALMANN Cassandre	FURCY Jeanne
DELAUNAY Nathan	HUET Léo
THENOT Léa	NOREL Aaron
OUHADACH Salma	CHATELIN Shana
WAXCIN Jean	

Ils se sont dit OUI

VERNIER Alexandre et FERRAGU Cécile
MONOURY Alexandre et BISSON-VAIVRE Aurélia
MACKEL Frédéric et RICART Adeline
DAVID Bruno et DELUTEAU Elisabeth
LEGAY Alain et MATHIEU Ingrid
ROBERT Laurent et CEZERAC Nelly
THALMANN Alexandre et LANCHAIS Magali
DELORME Christophe et BOUILLÉ Christelle

Ils nous ont quittés

PATRIGEON Roland	VALLEE Christian
DUBOIS Victor	GRANGER Jean-Claude
PION Lucien	LEPATRE Odette
AUGER Daniel	GOBARD veuve HASLAY Rolande
FORTAT veuve BAUCHET Solange	BALEREAU veuve BAUDAT Marcelle
LECAN veuve RENAUDAT Madeleine	MATHERN veuve VERCHERE Renée
MORIN veuve GRENON Ginette	GANDON Anne-Marie
RIOULT Raymond	VOULANA Pierre
L' HELGOUAC'H veuve BASQUAIN Lucie	SALLÉ veuve BIDAULT Claude
CARON Anne-Marie	JACQUIN André
PINON veuve RUDE Henriette	CHAUVIDON veuve VERNADE Muguette
PROMPT Michel	GONON veuve PEPION Mauricette
FERRAGU veuve PICAULT Germaine	BRISSET veuve PIERREL Aline
LECOMTE veuve DEFAIX Hélène	ROUSSEL Jeanne
LE GARREC veuve GALLOIS Lucie	POT Jean-Claude
LESEC veuve MOREAU Irène	PERIGOT épouse BRU Marinette
LONGUEVAL Jean	MADROLLES Michel
YGNACE veuve MERY Albertine	DAVID Gilbert
AUGENDRE Madeleine	WEISTROFFER épouse LEREDDE Nelly
LOUET Daniel	

Hommage à Solange Séruzier

Mme Solange Séruzier est née à Vatan le 25 décembre 1919. Sa mère, Lucienne Thibault était vatanaise. Son père, Elie Lebard, auvergnat, s'installa à Vatan comme médecin peu avant la Première Guerre Mondiale puis partit exercer à Chamalières dans le Puy de Dôme. Mme Séruzier grandit donc en Auvergne mais garda un contact régulier avec Vatan.

Elle fit des études de pharmacie à Clermont-Ferrand et rencontra son futur époux, Claude. Ils reprirent la pharmacie de Monsieur Battut à Vatan (actuelle pharmacie Delemar) en 1943 jusqu'à leur retraite en 1986. Ils eurent 5 enfants. Mme Séruzier a exercé des fonctions au conseil municipal (adjointe) pendant 18 ans et elle s'est également occupée de Familles Rurales.

Horaires services publics

Mairie 02 54 49 76 31
 Fax : 02 54 49 93 72
 E-mail : accueil@vatan.fr



Mairie de Vatan

Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

Communauté de Communes 02 54 49 77 07
 Fax : 02 54 49 98 92

E-mail : ccvatan@wanadoo.fr / Site internet : ccvatan.fr
 Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Autres services

Service Plus 02 54 49 79 45
 Impasse du Tripot
 E-mail : contact@serviceplus36.fr

Service Repas 02 54 21 67 73
 Impasse du Tripot
 E-mail : contact@servicerepas.com

Familles Rurales 02 54 49 94 40
 Rue de la Grange des Dimes

Episol 02 54 49 86 11
 Place de la Liberté
 episol36@gmail.com

Déchetterie 02 54 49 97 23
 Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 Fermée le jeudi.

SICTOM 02 54 03 60 90

Bibliothèque 02 54 49 85 73

Piscine 02 54 49 76 25

Camping 02 54 49 91 37

Salle polyvalente 02 54 49 94 01

Gendarmerie 02 54 03 49 20

Notaire 02 54 49 80 91

Paroisse de Vatan 02 54 21 06 63

La Poste 02 54 49 71 27

EDF 0 810 236 236

SAUR 0 810 811 112

Lyonnaise des eaux 0 977 408 408

Unité territoriale du Conseil Départemental 02 54 03 47 00

Enfance - Petite Enfance

Collège	02 54 49 74 08
Ecole maternelle et primaire Ste Marie	02 54 49 77 84
Ecole primaire la Poterne	02 54 49 82 44
Ecole maternelle la Poterne	02 54 49 74 08
Les Ptits Loups (crèche)	02 54 49 88 74
Relais Assistantes maternelles	02 54 21 77 91
Accueil de loisirs	02 54 49 81 08

Permanences en Mairie

Conciliateur de justice M. Péloille	09 63 44 89 73
ADIL (informations logement) : 3 ^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h	
Mission locale : 1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredi du mois	
Assistante sociale sur rdv	02 54 22 25 42
Secrétariat social MSA sur rdv	02 54 29 45 45
Sécurité sociale APA sur rdv	02 54 08 37 27

Santé

Médecins Drs Proutière	02 54 49 75 31
Infirmières SCPI Foucat, Moulin, Fesneau	02 54 49 75 98
Psychologue Maud Rouxel	06 48 23 19 71
Dentiste Dr Casanova	02 54 49 80 92
Kinésithérapeute M. Androdias	02 54 49 77 96
Ostéopathe Mme Chalet	09 81 74 28 00
Podologue M. Huguet	02 54 21 73 98
Pharmacies	
Delemar	02 54 49 70 08
Sabourin	02 54 49 72 60
SSIAD	02 54 49 96 96
Maison de retraite	02 54 49 71 56
Centre Boursier	02 54 49 87 58

Taxis VSL

Alexandre Barre	02 54 49 97 40
Julien Limousin	02 54 49 96 84

Ambulances

P. Leblanc	02 54 49 77 58
------------	----------------

Tourisme

Office de Tourisme	02 54 49 71 69
Musée du Cirque	02 54 49 77 78
Musée de l'Équipement	09 75 97 89 11



Plomberie **C**hauffage **B**ertrand

. Installation et dépannage
36150 GIROUX

TÉL : 02 54 03 13 49
PORT. 06 50 01 01 36

bertrand.nml@orange.fr

Laurent DAVID
Electricité Générale

Neuf et Rénovation

La Tuilerie 36150 VATAN
tel : 02 54 49 79 18
06 27 30 66 51

laurent.david25@sfr.fr

Multiservices

christopheplumel@wanadoo.fr

Bâtiment

MAÇONNERIE ■ PLACO
PEINTURE

Christophe PLUMEL

20, av du Stade 36150 VATAN

Tél. 02 54 49 81 92 ■ Port. 06 65 17 62 82



Cuma Dursun
4 Rue Felix Pyat
18100 Vierzon
Tel : 02 48 52 13 11
www.cdinfo-sas.fr
@: cuma@cdinfo-sas.fr
Siret 80181163900013

Vente et Réparation Informatique
Installation Réseaux / Vpn /
Internet / Tél Mobiles
Photocopieur / Imprimante
Logiciels Metiers

BOUTURE **MENUISERIE**
bois - pvc - alu
plâtrerie sèche - cloisons - isolation

s.a.r.l. **Bernard COUTURE**

16 Route de Levroux
36110 BOUGES le CHÂTEAU

Tél/Fax 02 54 35 89 95 - Portable 06 08 02 27 06

CHAQUE JOUR, CONSTRUIRE L'AVENIR

02 54 53 37 00

SETEC
Profession Entrepreneur
ROGER MARTIN

Zone Industrielle de la Martinerie
36130 DIORS www.rogermartinsa.com

Stephanie Beerens, Photographe

STUDIO BEERENS

LA QUALITE
NOTRE OBJECTIF!!!

STUDIO
EVENEMENTIELS
CEREMONIES
SCOLAIRES
ANIMALIER
CHARME
BORNE MULTIMEDIA
SCENES ET FESTIVALS

02.18.04.25.15 / s.beerens@laposte.net
0619824563 / studiobeerens36@hotmail.fr
site: www.jngoo.com/studio-beerens
51 rue grande 36150 Vatan

TRAVAUX PUBLICS
EMMANUEL MERY



emmanuelmery374@orange.fr

■ TERRASSEMENTS
■ VRD
■ ASSAINISSEMENTS
■ PLANS D'EAU

5, rue du Stade 36150 GUILLY
Tél. 02.54.49.75.32 ■ Port. 06.12.50.88.19